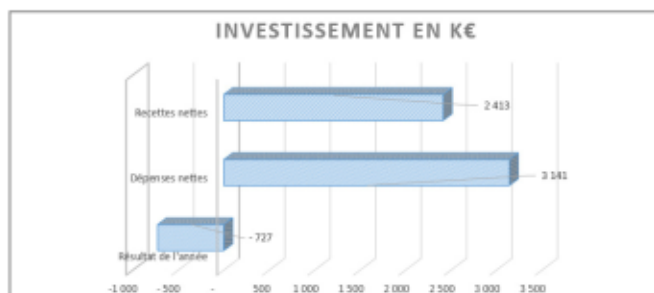
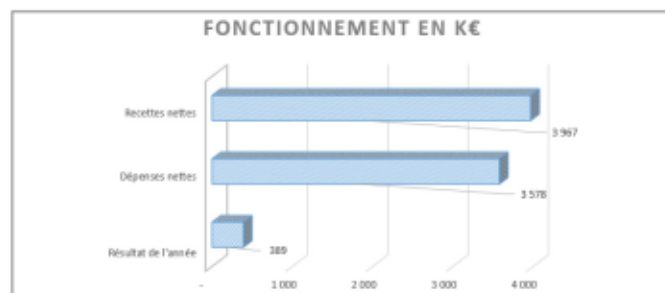


Présentation des résultats 2022

Les comptes de la commune sont tenus d'une part par la commune elle-même (compte administratif) et d'autre part par le comptable public (compte de gestion). Au terme de chaque année, il y a lieu de constater que les deux comptes sont identiques.

Budget principal (hors budgets annexes)



Principales recettes de fonctionnement

- Les recettes de gestion de la commune sont composées principalement des produits d'imposition, des dotations de l'État, des attributions de compensation versées par QBO et des produits des régies.
- Les produits d'imposition (taxes foncières, taxe d'habitation et droits de mutation) constituent la première de ces recettes.

Principales dépenses de fonctionnement

- Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses (environ 60 %).
- Puis viennent les charges à caractère général (24,93 %).
- Et les subventions et participations (14,40 %).

Résultat de clôture 2022

- 1 211 191,03 €

Statistiques de la commune par rapport aux autres communes de la France comprises entre 3 500 et 5 000 habitants

RATIOS	PLUGUFFAN	MOYENNE
Dépenses réelles de fonctionnement / population	735,81	845,00
Produit des impositions directes / population	461,03	468,00
Recettes réelles de fonctionnement / population	900,50	1 047,00
Dépenses d'équipement brut / population	644,71	316,00
Encours de dette / population	776,05	731,00
DGF/population	73,17	154,00

Principales recettes d'investissement

Les principales recettes du budget d'investissement de la commune sont les subventions perçues une fois les travaux réalisés, le remboursement de la TVA des investissements réalisés en 2020, la taxe d'aménagement puis le premier déblocage de l'emprunt pour la rénovation de l'école.

Principales dépenses d'investissement

Malgré la forte hausse des coûts de l'énergie et la revalorisation du point d'indice de la fonction publique, l'augmentation des dépenses (+ 3,71 %) a été contenue dans des proportions inférieures à la moyenne des 4 dernières années (5,66 %) grâce aux différentes mesures de sobriété énergétique : réduction du temps d'éclairage public, baisse des températures dans les bâtiments...

LIBELLÉ		en € TTC
Voirie	Aménagement du giratoire	46 289
	Voirie rurale	18 161
	Voirie urbaine	40 596
	Signalisation horizontale/verticale	17 642
	Eclairage public	43 578
	Sous-total	166 265
Patrimoine	Rénovation et extension de l'école	1 804 607
	Espace sportif et de loisirs du Cosquer	413 437
	Entretien des bâtiments	57 391
	Acquisitions immobilières	15 332
	Achat balayeur	126 120
	Achat tracteur	31 470
	Acquisition mobiliers	22 915
	Autres dépenses	51 203
Sous-total	2 522 476	
Etudes	Restructuration du centre-ville	14 742
	4 VP	6 945
	Modification du PLU	2 448
	Droits logiciens	29 895
	Sous-total	54 030

Présentation du budget 2023

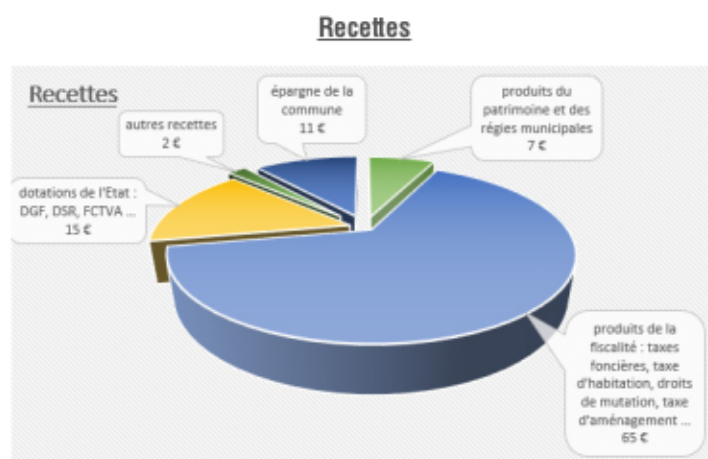
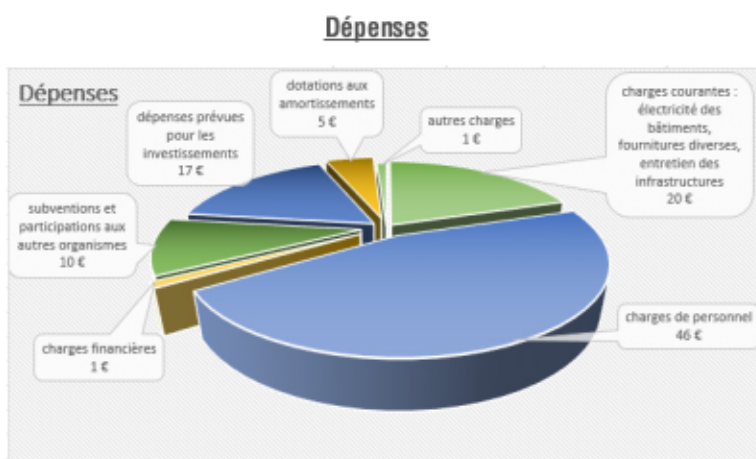
Les budgets de la commune ont été approuvés par le conseil municipal du 13 avril 2023.

Le budget principal s'équilibre, en dépenses et en recettes, aux montants de :

- 4 293 037,58 € en section de fonctionnement.
- 4 875 907,97 € en section d'investissement.

Budget principal (hors budgets annexes)

Section de fonctionnement sur 100 €



Section d'investissement

Principales dépenses

Principales recettes

En investissement, les prévisions des recettes réelles s'élèvent à 3 951 K€, comprenant le reliquat de l'emprunt souscrit pour les travaux d'extension et de rénovation de l'école pour un montant de 800 K€ et celui consenti pour l'achat du cabinet médical pour 250 K€.

Le montant des subventions escomptées (ayant reçu notification des partenaires institutionnels) s'élève à 1 401 K€ dont le détail est :

Opérations inscrites au budget primitif 2023 (en € TTC)

Extension et rénovation de l'école	1 500 000
Aménagement de l'espace sportif et de loisirs	760 000
Acquisition du cabinet médical	255 000
Sécurisation, cheminements entre école et maison de l'enfance	264 000
Travaux sur bâtiments communaux	225 200
Acquisitions foncières	187 000
Acquisition matériels et mobiliers divers	168 800
Travaux sur la voirie	156 000
Travaux sur réseaux EP et électriques	120 000
Travaux aires de jeux (Park Marmouz / city stade)	84 000
Etudes pour aménagement du centre bourg	20 000
Autres études	16 000
Transfert compétences QBO	8 600
Liaisons piétonnes	7 000

Subventions inscrites au budget primitif 2023 (en € TTC)

Extension et rénovation de l'école	817 000
Cabinet médical	40 000
Aménagement de l'espace sportif et de loisirs du Cosquer	367 000
Aménagement du centre bourg	130 000
Amendes de police	7 000
Certificats économies d'énergie	40 000